

Réunion du
CONSEIL D'ADMINISTRATION de la F.N.A.R.E.C.
Saint Jacut de la Mer (22) – 25 septembre 2014

➤ **Début de la séance : 17h**

Membres convoqués

- **Membres élus** : André DESCOUSSE, Pierre DROUET, Jean NAUD, Pierre Marie MARTIN, Maryvonne MONNIER, Joëlle PRINEAU
- **Membres invités** : Marielle VINCENT-GUITTON, René NOZAIS, Roger BILLAUDEAU (*absent excusé*)

Conformément à l'article 11 des statuts de la FNAREC, Michèle HERR arrivant en fin de mandat (membre invité), est remplacée par M. Roger BILLAUDEAU, chargé de l'organisation du Congrès 2015

Ordre du jour

Suite à l'Assemblée Générale du 25 septembre 2014, ont été abordés les points suivants :

- **L'AVRELCA** aura une Assemblée Générale le 7 octobre prochain au cours de laquelle sera abordée la préparation du prochain congrès.
Cette AG sera suivie du CA le 23 octobre.

Le Président Roger BILLAUDEAU a souhaité avoir des précisions sur la composition du CA de la FNAREC (*) et disposer de l'historique des Congrès et thèmes précédemment proposés ainsi qu'un cahier des charges pour l'organisation d'un congrès. Ce document existe.
André Descousse, secrétaire, lui fera parvenir ces documents. Il lui sera rappelé que les présidents ayant récemment organisé un congrès seront à sa disposition pour diverses informations dont il aurait besoin.
- Le principe d'une rencontre avec l'AREC organisant le Congrès est retenu.
Rendez-vous sera pris avec l'AVRELCA.
Joëlle PRINEAU, Jean NAUD et Pierre DROUET se proposent de représenter la FNAREC
- Il semble nécessaire d'établir un petit document, « aide-mémoire », à destination des Présidentes et Présidents des AREC concernant la composition du CA de la FNAREC (*), les modalités de vote, la répartition de nombre de voix selon le nombre d'adhérents, avec les extraits des articles des statuts relatifs à ces points.

André Descousse se charge d'établir ce document.
(Nb : Les membres du CA de la FNAREC ne disposent pas de droit de vote à titre personnel au cours d'une AG, ils sont représentés par leur AREC / *Précisions données par le Président*)
- Avant d'aller plus loin dans l'étude et la prise en compte des doléances et autres souhaits entendus au cours de l'Assemblée Générale, chaque membre du CA poursuivra les contacts réguliers (contacts téléphoniques) avec les AREC dont il est le « correspondant »

Pour mémoire :

Les membres du CA se répartissent les AREC avec lesquelles la FNAREC maintiendra une correspondance (téléphonique) et assurera le lien.

Pierre-Marie MARTIN : AREC Ille et Vilaine, AREC Gironde

Maryvonne MONNIER : AREC Mayenne, AREC Indre et Loire et AREC Bas Rhin

Pierre DROUET : AREC Loir et Cher et AREC Vendée

Marielle VINCENT GUITTON : AREC Loire Atlantique et AREC Morbihan

Jean NAUD : AREC Loiret et AREC Pyrénées Atlantiques

Joëlle PRINEAU : AREC Saône et Loire et AREC Savoie

André DESCOUSSE : AREC Paris-Ile de France

René NOZAIS : AREC Loire et AREC Nord (à la place de Michèle HERR)

Poursuivre aussi les contacts avec les AREC (ou autres associations) existantes ou en voie de création.

- Bulletin de la FNAREC : Le principe d'un bulletin semble avoir retenu l'intérêt des participants au Congrès au cours de l'AG de la FNAREC.

Maryvonne MONNIER se mettra en relation avec Brigitte LAVENTI (AREC Bas Rhin) et Roseline MOREAU sur un sujet concernant le GERFEC

Jean NAUD propose un compte rendu d'une intervention de M. JC Guillebaud sur « Eduquer aujourd'hui »

- Une date : le CA de la FNAREC se réunira le 11 décembre à Angers de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. (salle des Conseils)
Comme nous l'avions dit : *Pour les frais liés aux réunions du CA, il est entendu que seront privilégiés les déplacements les moins coûteux.*

L'ordre du jour sera connu quinze jours avant.

Nous aurons d'ici là eu le temps de prendre contact avec les différentes AREC.

- Avant cette prochaine rencontre du CA de la FNAREC, un troisième courrier sera envoyé à certaines directions diocésaines.
La liste sera revue avec Pierre Drouet et le courrier préparé avec André Descousse.
Les membres du CA en seront informés.

➤ **Fin de la séance : vers 19h**
Fait au Mans le 30 septembre 2014.

Le secrétaire
André DESCOUSSE